



Sécurité des installations intérieures
Z.A. La Pièce 7-9
1180 Rolle

Tél : 021/822 42 94
Fax : 021/822 42 98

Client n° 4 191 281
Objet de raccordement : 1161450
Avis N° : 70.259.926

Rolle, le 26 août 2022

Contrôle de réception de votre installation électrique

Rte du
Occupant:
Compteur :
Avis d'installation no

Madame, Monsieur,

La législation fédérale sur les installations électriques, plus précisément l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT), impose que toutes les installations électriques dont la périodicité de contrôle est inférieure à vingt ans, ainsi que toutes les installations de production d'énergie, fassent l'objet **d'un second contrôle (contrôle de réception)**, conformément aux articles 35.3 et 35.4 de l'ordonnance précitée.

Les installations mentionnées sur le **rapport de sécurité final (1^{er} contrôle) de votre installateur électricien** faisant partie de cette catégorie, nous vous invitons, en notre qualité d'exploitant de réseau, à faire effectuer ce contrôle et à nous faire parvenir le document précité avant le :

24.11.2022

Ce dernier doit être réalisé par un professionnel agréé qui vérifiera la sécurité de votre installation électrique et vous fera part des éventuelles réparations ou corrections à effectuer. Il vous remettra ensuite un rapport de sécurité de réception attestant de la conformité de votre installation.

Un exemplaire de ce document devra nous parvenir au plus tard pour la date susmentionnée. L'autre exemplaire sera conservé par vos soins, conformément à l'article 5 de l'OIBT.

Celui qui a participé à la conception ou à l'exécution de l'installation ne peut pas effectuer ce contrôle de réception, conformément à l'article 31 de l'OIBT.

Le contrôle doit être exécuté soit par un organe de contrôle indépendant ou par un organisme d'inspection accrédité, au choix du propriétaire. La liste complète des organes de contrôle se trouve sur le site Internet www.est.admin.ch/fr Registre des autorisations générales d'installer et de contrôler.

En vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Romande Energie SA
Sécurité des Installations Intérieures

Annexes : copie de l'avis d'installation et du rapport sécurité final + extrait de l'OIBT